

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

SG 98/3

Objet

DENOMINATION DE
L'ETABLISSEMENT LYCEE
PROFESSIONNEL BATIMENT
ET GENIE CIVIL DE ROYAN

DATE DE CONVOCATION

9 FEVRIER 1988

DATE D'AFFICHAGE

9 FEVRIER 1988

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 29

Nombre de votants 33

UNANIMITE

— K

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt huit
le quinze Février 1988 19 heures 15

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous
présidence de M. de LIPKOWSKI

Étaient présents : MM. de LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - BUSSEREAU -
DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - Mme
BARRAUD DUCHERON - MM. BASSOU - BIROLLEAU - CANDAU - COUNIL -
Mmes de GAYE - DE VIGNE - FONTAN - GAUDIN - JEAN - MM. LACOTTE -
LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAFEAU - POTENNEC -
REVOLAT - RIVES - THOMAS.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MOST par Mme FONTAN - Mme GENAC par Mme BUCHET -
M. GEOFFROY par M. BARBAT - M. ROUDOT par M. POTENNEC.

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. Le Rapporteur,

Par lettre en date du 26 Janvier 1987, Monsieur le
Proviseur du Lycée Professionnel Bâtiment et Génie Civil Boulevard
Champlain à ROYAN nous a demandé d'examiner l'appellation de ce
lycée professionnel.

Celui-ci est unanimement connu comme le Lycée d'Enseigne-
ment Professionnel Samuel de CHAMPLAIN mais ne porte pas ce nom
officiellement. La procédure prévoit que la dénomination d'un éta-
blissement d'enseignement du second degré est de la compétence du
Conseil Régional, celui-ci statuant après avoir recueilli tant
l'avis du Conseil d'Administration de l'établissement que du Conseil
Municipal de la Ville où il est situé.

Le Conseil d'Administration a, pour sa part, donné un
avis favorable à l'appellation " LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
SAMUEL DE CHAMPLAIN ".

./.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DONNE

- Un avis FAVORABLE à l'adoption pour le Lycée Professionnel
Bâtiment et Génie Civil du nom " Samuel de CHAMPLAIN " .

FAIT DE DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSOITS
ONT SIGNE AU REGISTRE M.M LES MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Député-Maire,
Le Maire-Adjoint

Y.TAP

A handwritten signature in black ink, consisting of several connected strokes that form a stylized, somewhat abstract shape, likely representing the initials 'Y.TAP'.